

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019  
POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES**

**CONVENTION D'ETUDE**

**CORCIEUX – Ancienne maison de retraite – Requalification - E  
P09RU80H009**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

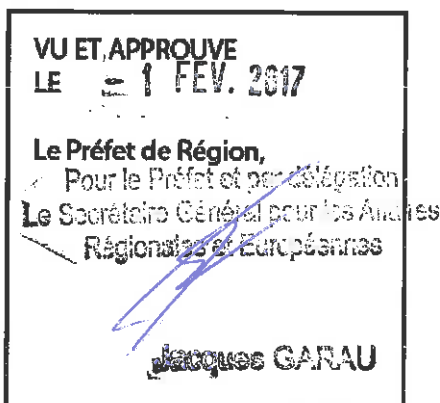
Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la sollicitation de la commune de Corcieux pour une intervention de l'établissement dans le cadre de la requalification de l'ancienne maison de retraite située sur son territoire communal en vue de créer des logements,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'une étude de faisabilité sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 100 000 € TTC pris en charge à 80% par l'EPFL et 20% par la commune de Corcieux,

- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la commune de Corcieux la convention d'étude annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.



Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER